



Gérard Bouchet

À propos des déclarations de Mgr de Germay.

La revue Adogma a publié en 2019 un article que j'avais titré « *L'Église catholique n'a jamais admis la laïcité républicaine.* » J'appuyais ma démonstration sur la lecture de la suite des textes qui, depuis le ralliement tactique à la République proposé par l'encyclique « *Inter sollicitudines* » en 1892 jusqu'aux Constitutions votées par le concile de Vatican II et les déclarations du pape Jean Paul II, révèle clairement les choix de fond de l'institution vaticane.

Dans l'encyclique de « ralliement », l'Église de Rome invitait tous les citoyens à « *s'allier pour maintenir dans la nation le sentiment religieux vrai, et pour le défendre au besoin, si jamais une école athée, en dépit des protestations de la nature et de l'histoire, s'efforçait de chasser Dieu de la société.* » Le Concile Vatican II décrétait quant à lui : « *Le propre de la vocation des laïcs est, d'une manière particulière, de chercher le Règne de Dieu précisément à travers la gérance des choses temporelles qu'ils ordonnent selon Dieu* »¹

Au parlement européen, en 1988, Jean-Paul II proclamait : « *Le christianisme a vocation de profession publique et de présence active dans tous les domaines de la vie...*

Les sociétés changent mais, clairement, la ligne de doctrinale de l'Église catholique ne change pas à travers les siècles. Le sentiment religieux doit imprégner l'espace civil.

On ne peut donc pas s'étonner d'entendre aujourd'hui Mgr Olivier de Germay, nouvel archevêque de Lyon, dire, lors d'une émission radio, qu'il comprend les intentions premières de la loi « séparatisme » actuellement examinée par le Sénat comme une volonté de « *mettre les religions de côté* », ni de l'entendre ajouter : « *Je crois que c'est une grave erreur... nier la dimension de transcendance de la personne humaine est un déni de réalité... On ne peut pas dire que la dimension spirituelle est à mettre de côté.* »

Sa conclusion sonne comme un discours du plus pur obscurantisme : « **quand on veut faire disparaître les religions de l'espace public, c'est une façon d'imposer l'athéisme** » et comme une volonté évidente de discréditer la loi républicaine.²

Imposer l'athéisme ! Rien de moins.

Bon nombre de députés et de sénateurs seront sans doute étonnés d'apprendre qu'en approuvant les mesures actuellement en débat ils ne défendent pas l'autonomie de l'espace

¹ *Lumen Gentium*, 31. Constitution dogmatique votée par le concile Vatican II.

² Sur Europe 1 le dimanche de Pâques 2021.





public mais qu'ils ne font que bouter les religions hors de l'espace public et, ce faisant, qu'ils contribuent à imposer l'athéisme dans la République.

Qu'un responsable religieux puisse encore utiliser ce type d'argument de bas étage et tenir un tel propos paraît appartenir à un autre âge. On pourrait espérer qu'un prélat de haut niveau ne s'abaisse pas à un tel détournement de sens qui consiste à assimiler la séparation du temporel et du spirituel à une promotion de l'athéisme. Le Primat des Gaules³ nous montre que cette espérance est vaine et que, dans le fond, la légitimité de la Séparation ne fait pas partie de la société souhaitée par la hiérarchie de l'Église.

Tout porte à craindre en effet qu'un tel propos ne relève pas d'un simple dérapage de langage de la part d'un prélat qui s'est déjà par le passé illustré par des propos qui ne font pas dans la nuance mais qu'il traduise, au fond, la véritable pensée de la hiérarchie de l'Église. Le contexte dans lequel l'assimilation d'un projet de loi « confortant les principes de la république » à une promotion de l'athéisme est affirmée ne relève pas du hasard ou de l'erreur de communication.

Cela nous conduit à rappeler qu'il y a des séparatismes en puissance dont le danger n'est pas moindre, à terme, pour la République, que les séparatismes affichés. Les laïques ne doivent pas se laisser aveugler. Le combat doit se mener sur tous les fronts.

Gérard BOUCHET
Valence le 07.04.21

³ C'est le titre que porte l'archevêque de Lyon qui lui garantit l'autorité hiérarchique sur d'autres évêques.

